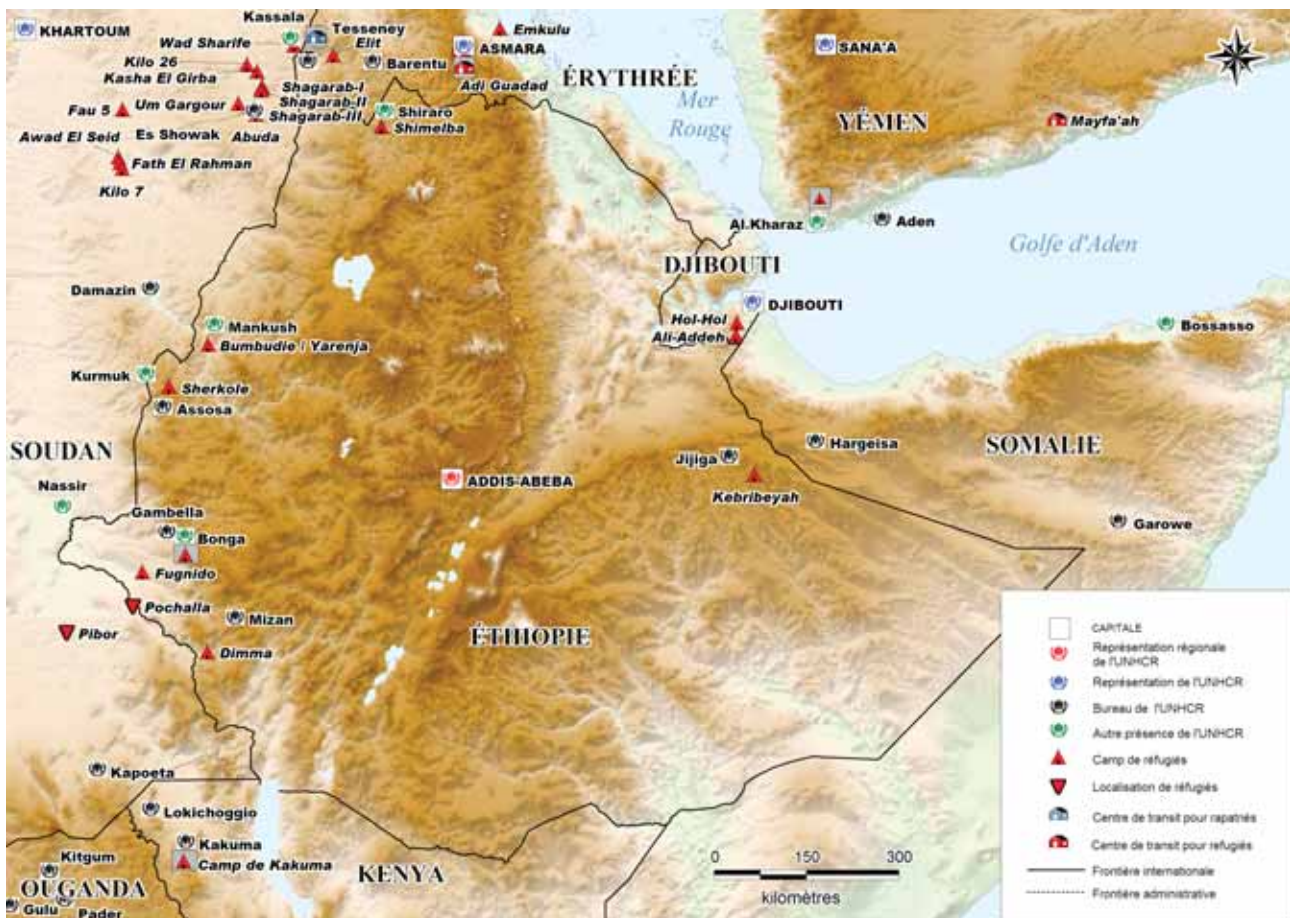


Éthiopie



Faits marquants

- En 2006, l'UNHCR a offert une protection internationale et une assistance à plus de 96 000 individus réfugiés en Éthiopie. La population réfugiée est en majorité composée de Soudanais, auxquels s'ajoutent des Érythréens et des Somaliens.
- En février 2006, l'Éthiopie, le Soudan et l'UNHCR ont conclu un accord tripartite qui a ouvert la voie au rapatriement librement consenti des Soudanais réfugiés en Éthiopie. En conséquence, le Haut Commissariat a aidé plus de 4 600 réfugiés soudanais à regagner leur pays et assisté 950 de leurs compatriotes qui étaient rentrés par leurs propres moyens.
- Des solutions durables ont été apportées au sort de 770 réfugiés, réinstallés dans des pays tiers.
- Pour aider à préserver les sols et l'eau, l'Organisation a replanté des arbres sur quelque 280 ha de terrains déboisés. En outre, elle a construit environ 62 km de terrasses et de barrages de correction pour contribuer à la lutte contre l'érosion des sols.

Environnement opérationnel

La situation politique s'étant stabilisée au Sud-Soudan, l'UNHCR a été en mesure d'aider les Soudanais réfugiés à l'ouest de l'Éthiopie à regagner cette région. Le nombre de rapatriés a cependant été moins élevé que prévu, en raison de problèmes de logistique et de sécurité persistants. Citons notamment l'absence de routes pour desservir de nombreuses zones de retour, le manque de structures dans ces zones, et la présence de mines le long de certains itinéraires.

En Somalie, la montée en puissance de l'Union des tribunaux islamiques, qui a pris le contrôle de Mogadiscio en juin et effectué une progression militaire rapide au centre et au sud du pays, a déplacé des milliers de Somaliens. Certains d'entre eux ont gagné l'Éthiopie orientale. Le nombre de déplacés a augmenté en décembre, après que de nouveaux combats ont éclaté entre l'Union et le Gouvernement fédéral de transition.

En moyenne, 300 réfugiés érythréens ont gagné chaque mois le nord de l'Éthiopie. Ces réfugiés, d'ethnie tigrigna pour la plupart, ont été logés par l'UNHCR au camp de Shimelba, qui avait atteint sa capacité maximum à la fin de l'année. Le Haut Commissariat est également venu en aide à 4 500 réfugiés érythréens d'ethnie afar dans l'État régional afar, situé au nord-est de l'Éthiopie.

Réalisations et impact

Objectifs principaux

En 2006, les objectifs de l'UNHCR étaient les suivants : offrir une protection internationale et une assistance matérielle aux réfugiés, originaires (pour la plupart) du Soudan, de l'Érythrée et de la Somalie, promouvoir le rapatriement librement consenti de 14 000 réfugiés soudanais, aider le Gouvernement éthiopien à réhabiliter les infrastructures et le cadre naturel dans les camps de réfugiés et aux alentours, promouvoir le bien-être des réfugiés les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les personnes âgées et tenter d'obtenir la réinstallation des personnes éligibles, afin de remédier durablement à leur sort.

Protection et solutions

Aucun cas de refoulement ou de placement injustifié en détention n'a été signalé en 2006. L'UNHCR a aidé son principal interlocuteur gouvernemental, le Service chargé des questions de réfugiés et de rapatriés, à consolider ses capacités institutionnelles au moyen de formations sur les droits de l'homme et les droits des réfugiés, sur l'application de la loi et sur les problèmes de violence sexuelle et sexiste.

En 2006, les activités de protection de l'UNHCR ont été centrées sur l'élaboration de systèmes, de principes directeurs et de procédures opérationnelles permanentes dans des secteurs opérationnels essentiels, à savoir la vérification et l'enregistrement, la gestion des rapatriements spontanés, la délivrance de titres de voyage conformément à la Convention, le signalement des violences sexuelles ou sexistes et l'intervention dans ce domaine, les transferts à partir des camps, les comptes rendus officiels sur les décisions des tribunaux coutumiers et l'aide aux réfugiés urbains.

La conclusion et la mise en œuvre de l'Accord tripartite sur le rapatriement des réfugiés soudanais figurent parmi les principales réalisations du Haut Commissariat. Au titre de cet accord, l'UNHCR a aidé plus de 4 600 réfugiés à regagner leur pays. Le personnel de l'Organisation a veillé sur les réfugiés qui avaient des besoins particuliers, assuré l'unité familiale chaque fois que cela était possible et fourni des informations sur les zones de retour, indiquant par exemple si elles avaient été déminées et si les services et

les infrastructures indispensables fonctionnaient. Compte tenu du mouvement de retour, l'UNHCR prévoit de fermer le camp de Bumbudie/Yarenda en 2007 et les camps de Bonga et de Dimma en 2008.

En sus de ses activités d'assistance au rapatriement des réfugiés soudanais, le Haut Commissariat a cherché à réinstaller certains réfugiés – en particulier les réfugiés vulnérables, comme les Érythréens d'ethnie kumana et les Somaliens d'origine bantoue, minoritaires dans leur pays, les femmes exposées à des risques, les victimes de violences ou de tortures et les personnes ayant de graves problèmes médicaux – pour remédier durablement à leur situation. Au total, 770 individus ont été réinstallés.

Activités et assistance

Assistance juridique : la délivrance de documents d'identité dans les camps de réfugiés a été retardée par des difficultés financières et par la mauvaise qualité des données recueillies précédemment. En 2006, le Haut Commissariat et le Service chargé des questions de réfugiés et de rapatriés ont néanmoins commencé à délivrer des pièces d'identité aux réfugiés érythréens et aux réfugiés urbains. Le Service, qui dispose désormais de capacités plus solides, devrait être en mesure de procéder à un recensement fiable de la population réfugiée en 2007.

Besoins domestiques : les distributions régulières d'articles domestiques aux réfugiés accueillis dans les camps ont été réduites, du fait des contraintes budgétaires subies tout au long de l'année. Pour leur part, les réfugiés vivant en milieu urbain ont jugé que l'indemnité de subsistance qui leur était fournie était insuffisante. Compte tenu de ces mesures d'austérité, l'UNHCR s'est attaché en priorité à fournir une quantité minimum de protections périodiques aux femmes et aux jeunes filles âgées de 13 à 49 ans. Il a également procuré des articles de première nécessité à plus de 700 réfugiés, figurant parmi les plus vulnérables du camp de Shimelba.

Eau : l'UNHCR a remis en état des pompes à eau et des trous de sonde pour accroître l'approvisionnement en eau des camps situés le long de la frontière soudanaise. Un réservoir a été construit au camp de Bonga et l'UNHCR a utilisé des camions-citernes pour fournir un volume d'eau suffisant aux réfugiés en transit qui regagnaient le Soudan. Les réfugiés du camp de Shimelba ont reçu 18 litres d'eau par personne et par jour. Au camp de Kebribeyah,

Personnes relevant de la compétence de l'UNHCR

Type de population	Origine	Total	Nb personnes assistées par l'UNHCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Soudan	67 000	67 000	50	58
	Somalie	16 600	16 600	51	56
	Érythrée	13 100	13 100	26	23
Demandeurs d'asile	Rép. dém. du Congo	200	-	33	32
	Pays divers	200	-	21	28
Total		97 100	96 700		

L'UNHCR a amélioré le fonctionnement des réseaux hydrauliques en remplaçant 4,5 km de canalisations endommagées : chaque réfugié a ainsi reçu 11 litres d'eau par jour, ce qui représente une amélioration par rapport aux six litres fournis en 2005.

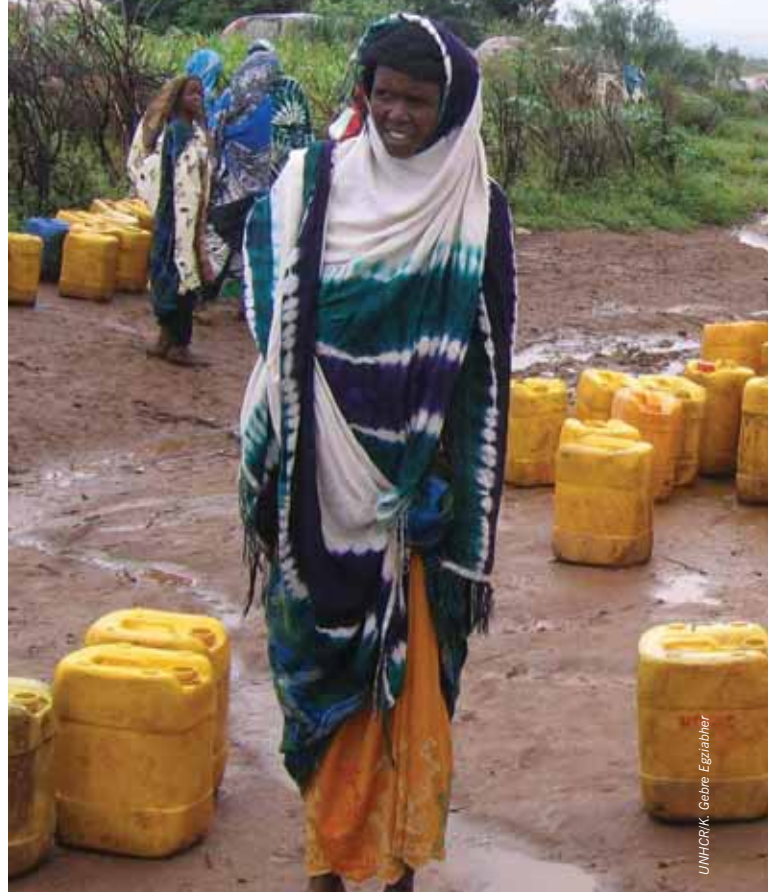
Éducation : L'UNHCR a contribué à la formation de 99 instituteurs dans l'enseignement primaire et à la construction de 16 salles de classe au camp de Kebribeyah. Le Haut Commissariat a également acquitté les frais de scolarité des enfants des réfugiés urbains. Il a formé 34 professeurs à des méthodes d'enseignement non traditionnelles et non institutionnelles. En conséquence, le taux de scolarisation annuel est passé de 45 pour cent à 60 pour cent au camp de Shimelba, le nombre d'élèves par enseignant se maintenant à 40. Au camp de Kebribeyah, le ratio s'est amélioré, passant de 78/1 à 70/1.

Santé et nutrition : la qualité des soins médicaux, tant dans les camps que dans les hôpitaux publics des agglomérations, a été l'un des principaux motifs de plainte des réfugiés. La plupart des centres de santé des camps étaient en sous-effectif et les dispensaires et hôpitaux publics souffraient également d'un manque de personnel qualifié. Les centres de santé établis dans les camps devaient en outre dispenser des soins aux communautés d'accueil. Le taux de vaccination visé, à savoir 90 pour cent, n'a pas été atteint en raison de l'insuffisance des fonds, de ruptures dans la chaîne du froid et d'une pénurie générale de vaccins au ministère de la Santé.

En dépit de ces difficultés, les soins de santé offerts aux réfugiés ont été d'une qualité identique à ceux dispensés aux ressortissants éthiopiens dans les hôpitaux publics. Le taux de mortalité est demeuré normal et aucune épidémie grave n'a été signalée en 2006. Un nouveau traitement antipaludéen à base d'artémisinine a été lancé et un nouveau système d'information sanitaire mis en place. Des activités de prévention du VIH et du SIDA ont été menées dans tous les camps et toutes les agglomérations. Moyennant un programme ciblé d'alimentation d'appoint et une étude sur les pratiques d'alimentation des enfants, l'UNHCR et le PAM sont parvenus à réduire le taux de malnutrition aiguë dans la plupart des camps. Dans deux camps, ce taux est descendu au-dessous de 10 pour cent.

Sylviculture : afin de réduire l'impact des camps de réfugiés sur le milieu naturel, l'UNHCR a replanté 277 hectares de terres déboisées et construit environ 62 km de terrasses et de barrages de correction dans le cadre de la lutte contre l'érosion et le ravinement. Pour réduire la consommation de bois de chauffage, l'Organisation a distribué 3 200 réchauds à haut rendement énergétique et 500 fourneaux à combustion propre, fonctionnant à l'éthanol. Le niveau de monoxyde de carbone a ainsi été réduit de près de 90 pour cent dans les cuisines. De surcroît, la sécurité physique des femmes et des jeunes filles – qui étaient auparavant obligées de s'éloigner des camps pour aller chercher du bois de chauffage et s'exposaient ainsi à des agressions – s'est grandement améliorée.

La construction de 970 maisons en briques crues (75 pour cent du nombre visé) a réduit l'abattage d'arbres destinés à



Un projet d'adduction d'eau, initialement prévu pour venir en aide à des réfugiés somaliens dans le camp de Kebribeya aura un impact bénéfique à long terme pour leurs hôtes éthiopiens.

la construction d'abris. L'UNHCR a sensibilisé plus de 25 100 réfugiés aux problèmes écologiques et leur a enseigné des méthodes pour minimiser la dégradation de l'environnement. Les réfugiés ont participé à des campagnes de plantation d'arbres et de nettoyage des camps. Même les réfugiés âgés ou handicapés se sont impliqués dans des projets de construction, comme la fabrication de briques, en particulier au camp de Shimelba.

Transport et logistique : bien que des zones de rassemblement aient été aménagées et des haltes d'étape construites en vue de l'opération de rapatriement, des contraintes financières ont empêché l'ouverture du corridor sud reliant les camps de Dimma et de Fugnido au poste frontière de Pagak. En conséquence, quelque 5 000 réfugiés inscrits à l'opération n'ont pu regagner leur pays en 2006.

Contraintes

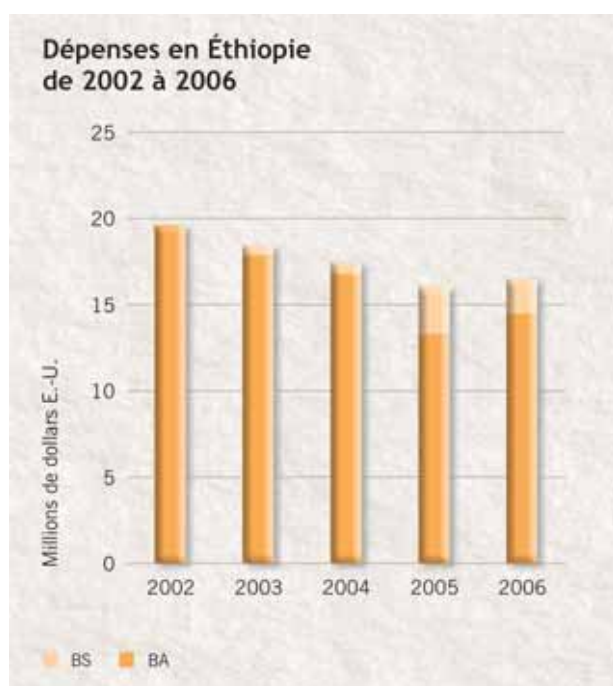
Tout au long de l'année 2006, la délégation de l'UNHCR en Éthiopie s'est efforcée d'atteindre ses objectifs en dépit des compressions budgétaires : à cet effet, elle a redéfini ses priorités, forgé des partenariats et redoublé d'efforts pour mobiliser des ressources. Le bien-être de tous les réfugiés et en particulier celui des plus vulnérables a pâti de l'insuffisance des financements. La violence sexuelle et sexiste, la délinquance juvénile et le nombre de problèmes de santé mentale sont demeurés très élevés, ce qui est particulièrement inquiétant. Les normes minimales d'assistance n'ont pu être satisfaites dans plusieurs secteurs, en particulier dans ceux de l'eau, de la santé et de l'éducation. Il a également été difficile de procurer un appui opérationnel suffisant à l'homologue gouvernemental et aux partenaires d'exécution. Ainsi, la forte rotation du

personnel de santé, qui a gravement nui à la qualité des services médicaux, était principalement due à la faiblesse des salaires offerts dans les régions isolées qui accueilleraient des réfugiés.

Informations financières

Le budget pour l'Éthiopie a souffert d'un grave sous-financement en 2006. La proportion de contributions affectées, la plus faible de toute la région, s'élevait à 34 pour cent d'un budget déjà réduit ; en dépit de la compression budgétaire de 20 pour cent opérée en début d'année, la représentation de l'UNHCR craignait que des mesures d'austérité supplémentaires ne soient imposées si l'Organisation ne recevait pas assez de fonds. Une telle situation a eu des effets négatifs sur les services offerts aux réfugiés, de l'insuffisance des produits de base distribués aux résidents des camps aux retards observés dans la construction des infrastructures de rapatriement et dans la délivrance de cartes d'identité. L'achat d'articles onéreux comme les camions ayant été différé, il a parfois été difficile de se rendre sur le terrain et de garantir la sécurité du personnel. Les contributions de certains pays donateurs et les allocations du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires et du Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine ont cependant permis à l'UNHCR de financer les activités les plus critiques. Il n'en demeure pas moins que les dépenses engagées au titre du programme annuel en 2006 correspondaient davantage au plafond budgétaire de huit millions de dollars E.-U. qu'aux besoins des réfugiés et des autres personnes relevant de la compétence du Haut Commissariat en Éthiopie.

La baisse globale des dépenses de l'UNHCR en Éthiopie, amorcée en 2002 en raison du rapatriement de 30 000 réfugiés somaliens au nord de la Somalie, s'est accentuée après la conclusion du programme d'aide aux Érythréens réfugiés dans la zone frontalière.



Organisation et mise en oeuvre

Gestion

L'UNHCR a conservé un bureau de liaison régional à Addis-Abeba, deux bureaux secondaires à Gambella et Jijiga, un bureau extérieur à Assosa et quatre antennes à Shiraro, Mankush, Bonga et Dimma. Le programme a été exécuté par 148 personnes (19 fonctionnaires internationaux, cinq JEA, 106 collaborateurs nationaux, 17 VNU nationaux et un administrateur détaché).

Collaboration avec les partenaires

L'UNHCR a participé aux consultations de l'Équipe des Nations Unies dans le pays et à l'élaboration de stratégies communes, notamment en ce qui concerne le plan de retrait de l'Éthiopie occidentale au terme de l'opération de rapatriement au Soudan. Du fait d'un nouvel afflux de réfugiés somaliens, un plan global d'intervention humanitaire a été conjointement élaboré et actualisé.

Évaluation générale

La représentation de l'UNHCR en Éthiopie a atteint ses objectifs généraux en ce qui concerne deux solutions durables – le rapatriement librement consenti et la réinstallation – en dépit d'une inévitable révision à la baisse de ses objectifs de rapatriement. La représentation a compris à quel point il était indispensable de définir conjointement les objectifs et d'harmoniser les plans avec les délégations des pays avoisinants, en particulier dans le cadre des opérations de rapatriement librement consenti. Cependant, les graves difficultés financières rencontrées par l'UNHCR en Éthiopie ont eu une incidence négative sur sa capacité opérationnelle et donc sur le bien-être des bénéficiaires.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Agence de développement des ressources naturelles et de protection de l'environnement, Bureau de l'agriculture et des ressources naturelles, Bureau de l'éducation, Bureau de la santé, Office éthiopien des routes, Service chargé des questions de réfugiés et de rapatriés.

ONG : *African Humanitarian Aid and Development Agency*, Comité international de secours, *Development and Inter-Church Aid Commission of the Ethiopian Orthodox Church*, *Hope for the Horn*, *Hugh Pilkington Charitable Trust*, *Mother and Child Development Organization*, *Opportunities Industrial Centre* (Éthiopie), *Refugee Care* (Pays-Bas), *Rehabilitation and Development Organization*, *Radda Barnen/Save the Children* (Suède), Service jésuite des réfugiés, *Society of International Missionaries*.

Partenaires opérationnels

Autres : OIM, PAM.

Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenu issu des contributions ¹	Autres fonds disponibles ²	Total fonds disponibles	Total des dépenses
BA	15 548 783	4 961 767	9 689 020	14 650 787	14 478 466
BS ³	2 682 729	0	2 029 779	2 029 779	2 029 779
Total	18 231 512	4 961 767	11 718 799	16 680 566	16 508 245

¹ Inclut le revenu issu des contributions affectées au niveau du pays.

² Inclut les prélèvements de l'UNHCR sur les contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

³ Les montants reportés ici renvoient au programme pour le retour et la réintégration des réfugiés soudanais au Sud-Soudan. Le BS n'inclut pas un prélèvement de 7 pour cent, opéré sur les contributions pour couvrir les dépenses d'appui indirectes de l'UNHCR.

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total	Budgets-programmes annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	3 018 995	210 463	3 229 458	0
Abris et infrastructures	29 581	236 378	265 960	1 325
Appui opérationnel (aux partenaires)	1 244 407	154 365	1 398 773	297 077
Assainissement	112 283	0	112 283	19 808
Assistance juridique	293 072	309 143	602 215	28 987
Besoins domestiques	638 297	0	638 297	74 298
Eau	573 572	7 277	580 849	89 100
Éducation	844 450	5 661	850 111	517 968
Production vivrière	1 039	0	1 039	0
Santé et nutrition	1 162 892	59 583	1 222 475	341 068
Services communautaires	322 569	70 019	392 588	89 292
Sylviculture	266 563	0	266 563	58 857
Transport et logistique	521 885	551 782	1 073 666	255 702
Vivres	28 223	31 435	59 658	0
Versements aux partenaires d'exécution	2 742 573	393 673	3 136 246	(1 773 481)
Sous-total opérationnel	11 800 402	2 029 779	13 830 181	0
Appui au programme	2 678 064	0	2 678 064	0
Total des dépenses	14 478 466	2 029 779	16 508 245	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes				(23 331)
Versements aux partenaires d'exécution				
Paievements effectués	6 979 362	924 589	7 903 952	
Rapports reçus	(4 236 789)	(530 917)	(4 767 706)	
Solde	2 742 573	393 673	3 136 246	
Rapport des années précédentes				
Versements aux partenaires d'exécution				
Dû au 1 ^{er} janvier				1 857 810
Rapports reçus				(1 773 481)
Remboursés à l'UNHCR				(6 899)
Ajustements				13 836
Solde				91 266